

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	25	25 + 2 pouvoirs

Date de convocation
29 mai 2026
Date de publication
8 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : Rui-Manuel ABRANTES, Michel AUBRY, Evelynne BOCQUET, Philippe BORDE, Anthony CARRE, Anita DANGIN, Serkan DANISKAN, Kévin DE AMARAL, Marie-José DECHANET, Simone DEVAUX, Carine ERARD, Claudine ERARD, Nadine HERRERO, Marie-Christine JANISEK, Pierre Frédéric MAITRE, Carmen MONNE, Vincenzo NATELLA, Hugo PINTO, Régis RENARD, Jean-Baptiste SCHREINER, Eric SLANGEN, Virginie VAIRELLES, Denis VERGEOT, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Représentés : Emmanuel PROVIN pouvoir donné à Denis VERGEOT, Véronique ROUSSEL pouvoir donné à Carmen MONNE.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 06_05062026

N°06 : MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE

Par délibération du 8 avril 2026, il a été procédé à la désignation des représentants du conseil municipal dans les commissions municipales. Monsieur Pierre-Frédéric MAITRE absent au moment de cette délibération, a fait part, lors du conseil municipal du 28 avril dernier, de sa volonté d'intégrer les commissions suivantes :

- Commission des finances et ressources humaines
- Commission urbanisme, habitat et sécurité
- Commission jeunesse, affaires scolaires et sport
- Commission travaux, environnement (agricole et viticole), cadre de vie et mobilités.
- Commission attractivité économique, touristique, culturelle (dont conservatoire-médiathèque) et de loisirs

M. Vergeot informe le conseil que M. Provin ne prend pas part au vote.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votes exprimés,
- **DESIGNE** Monsieur Pierre-Frédéric MAITRE représentant au sein des commissions communales suivantes :
 - Commission des finances et ressources humaines
 - Commission urbanisme, habitat et sécurité
 - Commission jeunesse, affaires scolaires et sport
 - Commission travaux, environnement (agricole et viticole), cadre de vie et mobilités.
 - Commission attractivité économique, touristique, culturelle (dont conservatoire-médiathèque) et de loisirs
- **DIT** que les représentants, précédemment désignés restent inchangés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



.....*Simone Deroux*....., secrétaire de séance